

Conseil des arts du Manitoba
Note de la réunion du Groupe consultatif sur les arts
Le 21 novembre 2005

La présidente du Conseil des arts du Manitoba, M^{me} Judith Flynn, a ouvert la séance en présentant ses salutations au Conseil. M^{me} Flynn a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres élus du Groupe consultatif sur les arts, qui assistaient à leur première réunion, et les a informé qu'ils constituent le second groupe élu. M^{me} Flynn a expliqué le processus de l'élection : le Conseil des arts du Manitoba (CAM) a envoyé les formulaires de présentation de candidature à tous les artistes et organismes voués aux arts qui ont été enregistrés dans la base de données du CAM dans les deux dernières années. M^{me} Flynn a expliqué que, même si les votes ont été nombreux dans la majorité des catégories, il a fallu nommer les titulaires de certains postes pour assurer un groupe représentatif.

M^{me} Flynn a expliqué également que le CAM a porté le mandat du Groupe consultatif sur les arts de deux à trois ans. Elle a formulé l'espoir que l'année supplémentaire donnera une meilleure chance au groupe de mener à bien les projets importants. Le CAM s'est engagé à revoir ses politiques pour assurer la cohérence, l'impartialité et la transparence. Pour le faire correctement, M^{me} Flynn a expliqué qu'en plus de mener des discussions internes au sein du groupe et de faire effectuer des recherches par le personnel, le CAM doit engager des consultations approfondies avec les collectivités et les groupes clés.

Après que M^{me} Flynn a terminé ses observations préliminaires, les membres du groupe, le personnel et les observateurs se sont présentés.

Douglas Riske, directeur général du CAM, a ensuite pris la parole. M. Riske a expliqué que le groupe oriente ses travaux selon la situation actuelle du Conseil quant aux programmes et aux changements. Selon lui, c'est l'occasion pour les différentes disciplines de se rassembler et de discuter des enjeux dans la communauté artistique. M. Riske a présenté l'orientation du groupe et a offert de répondre aux commentaires ou aux questions sur les préoccupations et les enjeux actuels en matière d'art.

Un représentant a demandé des éclaircissements sur le rôle et les responsabilités des membres du groupe. M. Riske a expliqué qu'on demande aux membres du groupe d'exprimer des opinions, pas seulement comme professionnels, mais comme représentants de la communauté artistique. C'est toujours difficile d'établir un groupe qui soit équilibré et qui s'exprime d'une même voix, tout en représentant une communauté aussi vaste et diverse. Les membres du groupe peuvent porter à l'attention du CAM des sujets de préoccupation et établir ainsi une collaboration et des liens avec la communauté qu'ils représentent.

Un autre membre a indiqué qu'il est essentiel de communiquer les événements qui ont lieu dans les collectivités du Nord. On a également discuté d'excellence artistique, et un représentant rural a déclaré que l'art venant des régions rurales ne devrait pas être traité séparément, et devrait répondre à la même norme d'excellence que l'art urbain. Un membre a exprimé aussi le besoin de défendre la cause de la communauté francophone et le souhait de travailler à la sensibilisation des médias.

Après ces commentaires, M. Riske a continué sa présentation du CAM et a expliqué qu'un comité représentant plusieurs ministères a été mis en place pour élaborer une politique culturelle en matière d'art au Manitoba. Il a dit que la Direction des Arts dirige le projet, mais que le CAM y participe en veillant à ce que le projet aboutisse dans l'année qui suit. Il a déclaré qu'il est important que toutes les collectivités discutent d'une politique en matière d'art et qu'il faut encourager la participation des administrations municipales et des gouvernements provinciaux.

M. Riske a informé le groupe du partenariat du CAM avec ArtsSmarts, une initiative de la MacConnell Foundation qui engage des artistes dans diverses collectivités pour concevoir des projets dans les écoles cherchant à utiliser l'art pour explorer des sujets tels que les mathématiques, les études sociales et l'histoire. Selon M. Riske, sept ou huit projets similaires ont été mis en place dans les régions rurales et du Nord. Il a raconté au groupe que le CAM a également collaboré avec l'*Alliance for Arts education in Manitoba* pour monter une vidéo vantant les mérites de l'éducation artistique, vidéo qui a été utilisée tant par les écoles que par les comités scolaires de tout le Manitoba.

Un autre sujet de préoccupation pour les membres du groupe est la situation de l'art dans les écoles, bien que ces dernières disposent maintenant d'un coordonnateur des arts au ministère de l'Éducation. On a souligné qu'il est nécessaire de défendre une augmentation des cours d'art dans les écoles, et particulièrement dans les programmes de classes ordinaires. Les membres du groupe ont exprimé le besoin de faire pression sur les comités scolaires pour encourager le soutien à l'éducation artistique dans les écoles. Un membre du groupe a avancé qu'il est important d'établir une politique des arts afin d'encourager la province à fournir une éducation artistique à toutes les collectivités du Manitoba.

Un autre membre du groupe a ajouté que divers programmes d'art fonctionnent bien dans certaines disciplines à l'école, et que certaines formes artistiques peuvent être appliquées en une seule visite. On a également affirmé que les écoles ont besoin de plus de « nouvelle musique » et l'on a proposé que le CAM collabore avec le Programme des artistes à l'école en mettant en œuvre des projets dans des disciplines qui ne sont pas encore représentées.

On a soulevé une autre préoccupation, à savoir que les régions rurales et éloignées doivent avoir accès à l'art et au mentorat. On s'interroge aussi sur la possibilité pour les artistes de ces régions d'obtenir le financement pour mettre sur pied des programmes d'art. MAWA donne accès aux programmes et au mentorat aux communautés du Nord, mais le nombre d'artistes disponibles est limité. Le projet *MARTHA Street*, qui s'est associé avec Urban Shaman, a tenté le mentorat, mais du personnel et des fonds supplémentaires sont requis.

M. Riske a indiqué qu'une enquête d'audience est effectuée à l'aide des codes postaux afin d'obtenir un portrait plus vaste des gens qui participent dans les arts, qu'ils soient issus des régions urbaines ou rurales. Le CAM rencontre également des représentants des arts visuels, des festivals et des musées pour étudier les statistiques et prévoir la croissance et les changements dans les cinq à dix prochaines années.

Un membre du groupe a demandé en quoi l'embauche d'une consultante pour les organismes affectera les subventions de fonctionnement. M. Riske lui a répondu que les grandes organisations bénéficieront d'un financement sur plusieurs années. Des évaluateurs seront engagés pour les groupes et assisteront à des spectacles tout au long de l'année. M. Riske a indiqué qu'on a demandé aux organismes de proposer des noms pour ces évaluateurs. Il a affirmé que le CAM doit déterminer comment aborder les commentaires des évaluateurs et remplacer les politiques dépassées.

Un membre du groupe a exprimé le sentiment qu'il existe une hiérarchie dans les disciplines et que l'art visuel est la dernière reconnue. Selon cette personne, le public semble penser que les arts de la scène méritent un financement, alors que l'art visuel ne le mérite pas.

Un autre membre du groupe a fait remarquer que l'art contemporain (installations et art des nouveaux médias) est difficile à comprendre pour le public et a souligné combien il est important que les artistes s'expriment pour éduquer le public et expliquer le concept de l'installation. On a également noté que les médias ne couvrent les arts visuels que si l'art est provoquant, et qu'on parle peu des manifestations réussies.

Les membres du groupe ont ensuite discuté de la façon dont on peut attirer les médias. On pense que les journalistes ne comprennent pas le travail de l'artiste et que les événements artistiques devraient être couverts de façon plus professionnelle. Le groupe estime que le concept de l'art intéresse. On a proposé que les artistes et les organismes artistiques voués aux arts parlent aux comités de rédaction pour s'assurer d'un plus grand soutien. Un membre du groupe pense qu'un « appât » pourrait attirer les médias et les inciter à assurer une couverture plus importante.

On a discuté d'autres questions, comme du fait que les organismes pourraient collaborer pour développer un auditoire commun, en envoyant des courriels conjoints et en fournissant à la population une liste des événements se tenant dans la ville. De plus, relativement à l'argent reçu du gouvernement, on estime qu'il est plus représentatif de parler en terme de pourcentage du budget plutôt qu'en dollars reçus.

M. Riske a fermé la séance en déclarant que le CAM célébrera son 40^e anniversaire dans les quatre prochaines années. (La loi a été promulguée en 1965, mais les subventions n'ont été accordées qu'en 1969). Il a expliqué que la célébration de l'anniversaire du CAM commencera le 25 novembre par un souper auquel seront conviés les présidents et les cadres de tous les principaux organismes de la province pour trouver des moyens de célébrer et d'encourager les arts. On demande aux représentants de toutes les disciplines d'envoyer leurs suggestions et leurs idées à M^{me} Dana Mohr, directrice des communications au Conseil. M. Riske a affirmé que le CAM tiendra la communauté informée des progrès réalisés au sein du CAM quant aux objectifs à atteindre.